



COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2010.

Convoqués présents : BELMONTE Jean Pierre, BOLL Emmanuel, ESPIE Danièle, ESPIE Gérard, FAPPANI Bruno, GOLF Michel, JOUSSE Christophe (CD34), LEONARD Alain, OURET Françoise, RABAUD Christian, RINGEL Patrick, SKENADJI Olivier, XUEREB Jean Claude.

Convoqués excusés : BOURGEOIS Xavier, CARRIE Lucien (CD30), CHEDANNE Jean Paul (CD48), LACROIX Nicolas (CD11), MARTY Eric, PETEUIL Daniel, PY Josiane.

Invités présents : BARBU Sylvain, MOLODZOFF Philippe.

Invités excusés : LOISEAU Damien, N'GUYEN Khan.

Surprise du Président Michel GOLF constatant la présence de Francis VIZUETE, Président du PRTT, il emploie le terme de « manipulation » et pense que cela n'est ni légal, ni normal, ni correct compte tenu que les problèmes figurant à l'ordre du jour concernent le club du PRTT.

Francis VIZUETE explique sa présence : représentant du CD 66 suite à la démission d'Alain BRUY et son élection à la suite de la tenue d'une AG extraordinaire.

Reprise de l'Ordre du Jour :

1 – Approbation du PV du CD du 09 Juin 2010.

6 Abstentions, 8 Pour.

2 – Infos du Président.

Réception par SMS des résultats du Championnat d'Europe, France bat CROATIE.

ASPCNÎMES n'accède pas en Pro B.

Les meilleures évolutions en pourcentage de licenciés : les PO 1er et le GARD. 3^{ème}.

La parole est donnée à Philippe MOLODZOFF pour la formation : Sur 8 stagiaires ½ la saison dernière 7 ½ ont été certifiés. Niveau homogène. Pur la 2^{ème} année, beaucoup de renseignements mais seulement 9 sur les épreuves de sélection. (15 sur Paris).

3 – Commission Statuts et Règlements : Mutations exceptionnelles.

Tous les participants ont un dossier concernant des demandes de mutations des jeunes : GASQUEZ, CALVO et PONSAILLE, suite au départ de Nathalie FORTUNY du club du PRTT. Avis défavorable du Président du PRTT concernant les jeunes voulant muter à St GAUDERIQUE, mais favorable concernant Nathalie et Patrice FORTUNY.

Alain LEONARD responsable de la Commission Statuts et Règlements a instruit ce dossier avec son équipe et après l'avoir exposé et avoir écouté les arguments de Francis VIZUETE demande de passer au vote en indiquant qu'il existe l'article 13.8 qui permet des dérogations.

(La Ligue a déjà utilisé cet article dans le passé pour des jeunes ayant un « petit » classement dans la mesure où les Présidents concernés étaient d'accord).





Vote concernant les jeunes joueurs : 5 Contre, 2 Abstentions, 7 Pour.

Vote concernant Patrice FORTUNY : 1 Abstention, 13 Contre.

Le représentant du CD66 exprime son désaccord.

Christophe JOUSSE fait remarquer que les dates de mutations se terminent trop tôt.

4 – Courrier mail du Vice Président Jean Pierre BELMONTE (embauche d'un éducateur sportif).

Jean Pierre BELMONTE exprime sa surprise en ayant appris incidemment la perspective d'une embauche alors que le bureau et le comité directeur de la Ligue sont dans l'ignorance !

Il s'en suit des explications de Michel GOLF précisant que le Plan de Développement de la Ligue est entériné. Des heures doivent être données sur le DEJEPS + sur des clubs..

Patrick RINGEL précise que le Président doit présenter les projets au Bureau ainsi qu'au Comité Directeur, par respect pour les élus.

Le projet étant l'idée que les techniciens, employés par la Ligue, peuvent être mis à disposition des départements moyennant participation financière. 10 000 euros seraient pris en charge par le club de Narbonne, déplacements compris.

Francis VIZUETE précise que le CD66 n'entrera pas dans ce projet étant donné qu'ils ont mis en place leurs propres actions. (PV de réunion du CD66).

Le débat devenant passionné et le ton montant, Philippe MOLODZOFF, Olivier SKENADJI, Emmanuel BOLL, Christian RABAUD, Christophe JOUSSE veulent quitter la salle.....

Il est décidé de faire une pause afin de calmer les esprits.

A la reprise, Michel GOLF fait remarquer que Nathalie FORTUNY a un profil intéressant de par les résultats obtenus et le fait d'être co-auteur du DVD sur le Baby Ping.

La réunion du 4 septembre, qui a été reportée, puis annulée, devait permettre la mutualisation Ligue/Comité des cadres techniques. La Lozère ne veut pas mutualiser.

Plan Développement acté : le Gard cède Olivier SKENADJI, il sera responsable des techniciens. Coût de Nathalie FORTUNY 22 000 euros : prise en charge de 10 000 euros par le club de Narbonne, 3 800 euros par le comité de l'Aude, 3 800 euros par le comité des PO ? A voir.

La tâche des techniciens sera de se rapprocher de tous les présidents de clubs afin d'essayer de fédérer.

Pour la mutualisation, l'employeur est le Président de la Ligue.

Sandrine IVARS devra envoyer à tous les membres du comité directeur le contrat d'entraîneur afin de faire des observations sous un délai de 3 jours.

5 – Fonctionnement de la Ligue.

Danièle ESPIE demande des précisions car jusqu'à présent les réunions étaient décidées en fonction de la disponibilité du président mais lors du précédent comité directeur (du 9 juin) elle a appris la date en consultant ses mails et pour celui-ci Michel GOLF lui a fait savoir par l'intermédiaire de Sandrine IVARS que c'était à elle de faire les convocations...

Précision : la secrétaire doit prévoir des dates afin que l'ordre du jour soit expédié 15 jours avant (demande de Patrick RINGEL).

6 – Questions Diverses.

- Courrier de Sandrine IVARS indiquant qu'elle ne serait pas licenciée FFTT cette saison et donc qu'elle ne ferait plus partie du comité directeur de la Ligue.





Languedoc - Roussillon Tennis de Table



- Jean Claude XUEREB demande la date de la prochaine AG : voir fin novembre le 20 ou le 27 de 10 H. à 13 H. à MONTPELLIER.
- Eric MARTY pour les contrats d'objectifs et pour les annuaires : le modèle de contrat sera expédié, l'annuaire ne sera pas édité car possibilité de récupérer les informations dans SPID.
- Courrier de la mairie de MÈZE certaines dates de réservation ne sont pas disponibles de plus l'attribution du 2^{ème} tour de N2 a changé.
- Donc voir à nouveau avec MÈZE pour les 4 et 5 Décembre 2010 : N2 2^{ème} tour.
18 Décembre 2010 : 2^{ème} tour Critérium régional.
9 Janvier 2011 : 3^{ème} tour Critérium régional.
13 Février 2011 : Interclubs régionaux sur un autre lieu.
13 Mars 2010 : 4^{ème} tour Critérium régional sur un autre lieu.
- Gérard ESPIE, suite à la réunion de la Commission Régionale d'Arbitrage demande la possibilité de passer de 16 à 20 euros les indemnités de juge arbitrage, tarif des amendes : 1 Abstention., 13 Pour.
- Francis VIZUETE se renseigne sur la possibilité que Delphine BENITEZ du Club de Thuir ait comme tuteur le BE 2 du PRTT OUSSAIEF Alaydine . A voir avec Philippe MOLODZOFF.

Fin de séance 22H.30.

La Secrétaire Générale

Danièle ESPIE



LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON DE TENNIS DE TABLE
Parc Club du Millénaire, Bâtiment 31 – 1025 Avenue Henri Becquerel 34000
MONTPELLIER

Tél. : 04.67.82.16.81 ♦ Fax : 04.67.82.16.92 ♦ lrtt@wanadoo.fr

